

BULLETIN D'INFORMATION : THÈMES ACTUELLEMENT DÉBATTUS PAR LES DÉLÉGATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ET LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DU FONDS MONDIAL.

Le Conseil d'administration du Fonds mondial et les délégations des ONG se sont surtout concentrés sur la cinquième reconstitution des ressources du Fonds mondial qui s'est tenue à Montréal, au Canada, en septembre 2016.

Beaucoup se sont réjouis de la mobilisation de 12,9 milliards de dollars - un peu au-dessous de l'objectif original des 13 milliards - pendant la conférence. Cependant, selon la déclaration commune des trois délégations des ONG : « cette somme est loin de couvrir tous nos besoins. Selon le rapport du Fonds mondial « Pourquoi investir dans le Fonds mondial ? », ces 13 milliards de dollars ne couvrent que 80 % de l'ensemble de ses besoins. Si des fonds supplémentaires ne sont pas levés cela risque d'avoir un impact sur les communautés, on risque d'assister à une augmentation du nombre d'infections qui auraient pu être évitées et des vies seront perdues. »

Les trois délégations des ONG regroupent la délégation des communautés (ceux et celles qui vivent avec la maladie ou sont affectés directement par la maladie ; un des membres du personnel de NSWP en fait partie), la délégation des ONG des pays développés (dont Pye Jakobsson et la présidente de NSWP font partie) et la délégation des ONG des pays en développement.

Environ 134,5 milliards de dollars sont nécessaires pour la mise en œuvre des trois plans mondiaux de lutte contre le VIH, la tuberculose et le paludisme. Le Fonds mondial espère que 41 milliards de dollars viendront des financements nationaux. Cela signifie qu'il manquera 20 pourcent de l'ensemble des financements nécessaires pour pouvoir combattre les trois maladies. Ces projections ne sont valides que si les gouvernements versent les financements nationaux promis.

Pendant la réunion du Conseil d'administration qui s'est tenue à Abidjan, en Côte d'Ivoire, en avril 2016, le conseil avait demandé au secrétariat du Fonds mondial de « réexaminer le modèle de financement appliqué dans les pays à hauts risques et de présenter au conseil un éventail d'options possibles, après avis des comités permanents, lors de leur deuxième réunion en 2016. »

À la suite de cette requête, le secrétariat du Fonds mondial a lancé un projet pour réévaluer son modèle de financement et ses options en matière de présence nationale.

Cinq options sont possibles :

1 : Modèle actuel : le Fonds mondial conserve son modèle actuel ; ses bureaux et ses équipes nationales restent basés au quartier général de Genève. Cela signifie que rien ne change pour les travailleurs du sexe et que les points d'entrée des

processus du Fonds mondial, les points de contact et les points de liaison restent les mêmes.

2 : Centres régionaux : le Fonds mondial pourrait avoir recours à 3 ou 4 centres régionaux qui couvriraient les principales régions de travail de l'organisation. Cette option pourrait potentiellement offrir aux travailleurSEs du sexe un point d'entrée supplémentaire mais cela ne ferait probablement pas beaucoup de différence.

3 : Équipes pays dans tous les pays : le Fonds mondial aurait des bureaux et du personnel dans tous les pays dans lesquels il opère. Cette option offrirait des opportunités supplémentaires aux travailleurSEs du sexe, de la même manière que l'ONUSIDA et d'autres agences des Nations Unies ont des bureaux dans les pays. Les coûts de fonctionnement seraient cependant très élevés pour le Fonds mondial ce qui aurait un impact sur la disponibilité des financements pour les programmes.

4 : Équipes pays dans des sous-ensembles de pays : le Fonds mondial aurait des bureaux et des équipes pays dans certains pays en tenant compte du risque, de l'impact et de l'importance stratégique. Cette option est moins coûteuse pour le Fonds mondial, comparée à l'option 3, et ne permettrait d'offrir aux travailleurSEs du sexe des opportunités supplémentaires que dans certains pays choisis.

5 : Liaison dans des sous-ensembles de pays : le Fonds mondial serait en liaison avec certains pays clés pour une coordination avec les partenaires et les projets de soutien. Les résultats dépendraient des pays qui sont choisis mais il est peu probable que cette option offrirait des opportunités significatives aux travailleurSEs du sexe, autres que celles qui existent déjà.

Rien n'a encore été décidé et la concertation avec les parties prenantes est toujours en cours. La délégation des communautés pourrait demander que le modèle actuel soit conservé, en y apportant quelques améliorations mineures, et s'opposera à ce que des équipes pays soient présentes dans tous les pays. Ce que cela veut dire, c'est que si les communautés (et d'autres) – qui sont opposées à ce que des bureaux soient établis dans les pays – l'emportent, la situation ne changera pas. La question, pour le Fonds mondial, d'établir ou pas des bureaux dans les pays va bien au-delà de savoir si cela permettrait d'offrir des opportunités supplémentaires aux travailleurSEs du sexe ou à d'autres groupes de populations clés. Il s'agit en réalité de décider quel type d'organisation le Fonds mondial veut être et de savoir si copier le modèle d'organisation d'autres organismes de l'ONU est la meilleure voie à suivre pour le Fonds mondial.

Les résultats de la concertation avec les parties prenantes seront présentés au Comité en octobre ; il est donc peu probable que le Conseil d'administration prendra une décision cette année.